

COLLECTIVITÉ :

St Georges d'Orques

Tableau d'avancement au GRADE DE

AT Sen principal 1^{er} classe



ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

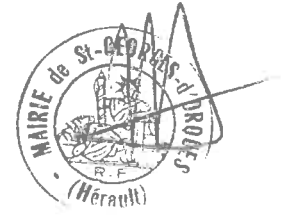
NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
	<i>PERRIN Yolaine</i>	<i>AT Sen par 2^{ème} cl</i>	<i>C</i>	<i>AT Sen par 1^{er} cl</i>	<i>1/5/2018</i>

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A *St Georges d'Orques*, le *3/5/2018*

Signature de l'autorité territoriale et cachet



COLLECTIVITÉ : St Georges d'Orques

Tableau d'avancement au GRADE DE ADJOINT ANIM PAL 2^{em} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

Reçu du Centre de Gestion 34
Par:
17 MAI 2018
Sous réserve de vérification
par le service compétent

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
	<u>Bouali Cedric</u>	<u>ADJ ANIM</u>	<u>C</u>	<u>ADJ ANIM PAL 2^{em}</u>	<u>1/5/2018</u>

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A St Georges d'Orques, le 3/5/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



COLLECTIVITÉ : S. f. d. n. p. d. n. p. s.

Tableau d'avancement au GRADE DE Adjoint Technique principal 2^{ème} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

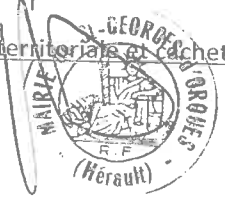
Centre de Gestion 34
05 AVR. 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	TORRENT Evelyne	Adjoint Technique	C	Adj TECH principal 2 ^{ème} cl	1/4/2018

(1) barrer la mention inutile.
(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A S. f. d. n. p. d. n. p. s., le 29/03/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



COLLECTIVITÉ : St Georges d'Orques

Tableau d'avancement au GRADE DE Technicien principal 1^{ère} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C(1)

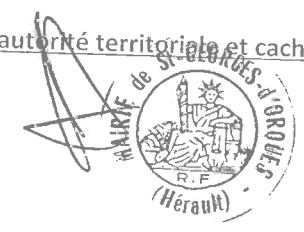
ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<u>1</u>	<u>LEDRU Delanie</u>	<u>Technicien principal 2^{ème} cl</u>	<u>B</u>	<u>Technicien principal 1^{ère} cl</u>	<u>11/4/2018</u>

Centre de Gestion 34
05 AVR. 2018

A St Georges d'Orques, le 29/03/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



(1) barrer la mention inutile.
(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

COLLECTIVITÉ : St Georges d'Orques

Tableau d'avancement au GRADE DE Agent Administratif Principal 1^{ère} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	DUMERDIER Catherine	AGJ ADI PAL 2 ^{ème} cl	C	Agent ADI PAL 1 ^{ère} cl	11/1/2018

Centre Administratif
05 AVR. 2018

A St Georges d'Orques, le 29/03/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.